

# DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE : 2018 – 2024.

## AU CŒUR DE VOS PRÉOCCUPATIONS ...

Le 14 octobre 2018, les Salmiennes et les Salmiens ont choisi celles et ceux qui les représenteront pendant les 6 prochaines années à la Commune.

Rassemblant une majorité des sièges au Conseil communal et représentant près de 55 % des voix exprimées, le Collège communal vous présente sa déclaration de politique communale pour la législature 2018-2024.



La « Liste du Bourgmestre » est sortie des urnes consolidée tout comme les deux listes de la minorité de ce jour. Cela est dû notamment à la réduction du nombre de listes au scrutin. Nous le savons. Ce scrutin a donc rebattu les cartes de notre assemblée. Au bonheur des uns et au malheur des autres, c'est selon. De toute façon, les sièges obtenus sont le reflet de la volonté exprimée par un certain nombre de citoyens. Gageons que le travail que nous pourrons mener sera de nature constructive dans l'intérêt des Salmiens.

Nous sommes toutes et tous conscients que nous sommes face à des défis importants au niveau mondial : inégalités et pauvretés croissantes, inégalités Nord / Sud, changements climatiques, perte de la biodiversité, gestion des déchets, perte de confiance vis-à-vis du « monde » politique, ...

Au milieu de tous ces défis, notre Commune doit rester une Commune conviviale, dynamique et solidaire. Ses infrastructures et ses équipements doivent sans cesse être adaptés, à travers un développement qui doit être piloté et maîtrisé.

De plus, il est important de souligner que notre développement doit être harmonieux et respectueux de l'ensemble de notre territoire et de nos concitoyens.

## DE LA RIGUEUR POUR UN BEL AVENIR ...

Nous devons avant tout remplir nos missions de base et historiques.

Ce sont celles qui se traduisent année après année dans nos budgets et comptes : l'administration générale, l'entretien de nos bâtiments, voiries, forêts, canalisations, trottoirs, l'éclairage public, la piscine, les soutiens et interventions pour la Maison de Repos, la Polyclinique, le CPAS, la Maison du Tourisme et le Syndicat d'initiative, le CMH ( Centre Médical Hélicopté ), l'Enseignement, l'Accueil extrascolaire, l'Ecole des devoirs, l'Académie de musique, les Plaines de jeux, la Bibliothèque, les Animations culturelles et sportives, les Associations diverses, les Cultes et la Laïcité, les Cimetières, le Contrat rivière, la Cohésion sociale, la



Zone de Police, la Zone de secours, l' ADL ( Agence de Développement Local ), ... Toutes ces obligations qui incombent à une Commune comme la nôtre doivent pouvoir être assumées. C'est pourquoi, une attention particulière et prioritaire à une bonne gestion des finances communales est essentielle. C'est d'ailleurs cette saine gestion qui a permis le financement d'infrastructures importantes et l'entretien de nos biens ces dernières années sans mettre en difficulté nos finances.

Notre engagement envers notre personnel tant communal qu'au CPAS est de constituer un 2<sup>ème</sup> pilier de pension et de dégager les moyens financiers suffisants pour atténuer au mieux les différences entre une pension réservée aux « statutaires » et celle prévue pour les « contractuels ».

### AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN ...

N'oublions pas que notre Commune connaît également la précarisation et « l'inemploi » d'une partie de sa population et le besoin accru de solidarité pour faire face aux accidents de la vie.

Se voulant solidaire et hospitalière, notre Commune doit se mettre en capacité de répondre à ces besoins prioritaires surtout lorsque ceux-ci touchent des familles et des enfants.

Chacun au cours de sa vie peut connaître un accident : un accroc de santé, une perte d'emploi, une rupture familiale, ...

En même temps, nous devons conforter notre attractivité économique afin d'élargir l'offre d'emplois et de services, de qualité et de proximité. Cette dynamique nous permettra certainement d'aider chacune et chacun à être reconnu socialement et à vivre dans la dignité.

Une Déclaration de Politique Communale (DPC) constitue bien évidemment le projet d'une majorité, projet dont elle doit fixer les grands axes.

Il ne s'agit pas d'entrer dans le détail des actions concrètes. Celles-ci seront déjà davantage détaillées dans le Programme Stratégique Transversal (PST) qui sera élaboré dans les mois qui viennent.



### POUR UN AVENIR MEILLEUR ...

Cependant, au-delà des idées/ propositions développées en introduction, il semble évident que dans toutes nos actions futures, au centre de nos préoccupations, se retrouvera systématiquement une volonté d'être attentifs aux aspects suivants :

1. La qualité de vie des habitants.
2. La transition énergétique et le développement durable.
3. La préservation de notre environnement.

Cela signifie qu'à chaque fois qu'une décision sera prise, ces préoccupations seront prises en compte et nous aurons à cœur de bien mesurer l'impact sur ces trois aspects.

Exemple : Si un projet communal ou autre altère notre environnement, ce même projet ou un autre mené en parallèle devra compenser en tout ou en partie et ce, dans la mesure du possible, l'altération causée.

La volonté du Collège est de développer ce principe de compensation pour la plupart des projets présentés, pour préserver notre qualité de vie tout en respectant le principe de l'intérêt général.

En effet, il est difficile, à l'heure actuelle, d'ignorer les changements climatiques.

Nous sommes de plus en plus confrontés à des phénomènes climatiques extrêmes et les déséquilibres des milieux naturels sont une réalité.

Nous devons, chacun à notre échelle, agir pour contrer ce dérèglement climatique.

En tant que Commune soucieuse de son cadre de vie et de ses citoyens, nous avons déjà pris une série d'engagements pour le Climat.

C'est en travaillant sur sa stratégie « Energie – Climat » que notre Commune s'est rendu compte qu'elle avait besoin d'une vision à moyen et long terme.

C'est pourquoi, nous avons adhéré, le 5 octobre 2015, à la Convention des Maires en faveur de l'énergie durable.



Nous nous sommes inscrits dans l'engagement d'ici 2020, à mettre tout en œuvre pour augmenter de 20 % la production d'énergie renouvelable et pour réduire de 20 % les émissions de CO<sub>2</sub> et la consommation énergétique.

Par cette adhésion, nous souhaitons prendre nos responsabilités en termes d'émissions de gaz à effet de serre, en étant un exemple par rapport à la diminution de nos propres émissions ( bâtiments communaux et véhicules « plus propres » ).

Il s'agit également d'initier un processus plus large au niveau des différents acteurs de notre Commune et ainsi tenter d'atteindre des objectifs ambitieux.

C'est avec le soutien de la Cellule de Développement Durable de la Province de Luxembourg, que nous avons d'abord dressé un inventaire des émissions territoriales.

Cette cellule nous a ensuite aidé à réaliser un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable (PAED).

Ce plan reprend des projets raisonnables à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Il va de soi que cette nouvelle législature s'inscrit totalement dans cette démarche.

Le moindre geste compte et c'est maintenant que tout se joue...

Nous devons toutes et tous agir à notre niveau.

Cette collaboration entre tous les acteurs doit pouvoir faire vivre la transition vers une société plus durable, plus équitable, plus respectueuse, plus conviviale, localement et globalement.

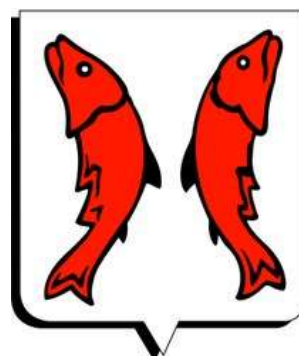
L'ambition est à présent de mobiliser, d'informer et d'avancer ensemble pour traduire et étoffer notre plan d'actions.

### EN CHEMIN ...

Le chemin à emprunter n'est pas si simple. Il faut y croire.

C'est possible mais tout de même, n'oublions pas les limites de notre pouvoir !

« Le conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ; il délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure ». L'entreprise est certes immense mais doit être maîtrisable ! Tout comme notre motivation et notre enthousiasme à l'idée de faire de Vielsalm une commune où il fait bon vivre, gérée en bon père de famille, développée durablement dans le souci constant des enjeux prioritaires et piliers du développement que sont l'environnement, la cohésion sociale et le dynamisme économique. Multiples sujets, dont nous allons un peu plus loin reprendre les grandes lignes.



Il va sans dire qu'une déclaration de politique générale ne peut se contenter des seuls nouveaux projets que nous souhaitons mettre en œuvre, et ils sont nombreux.

Elle tiendra également compte de tous ces projets initiés et/ou bien entamés que nous comptons bien sûr poursuivre.

Le monde bouge, ce n'est un secret pour personne. Les défis sont nombreux et nous concernent toutes et tous. C'est pourquoi nous tenons à impliquer les habitants de la commune qui le souhaitent dans ce grand projet humain que représente la gestion d'une commune.

La participation citoyenne est un concept dans l'air du temps.

C'est surtout le gage d'une gestion humaine, raisonnée, concrète et efficace de notre commune, le meilleur moyen de prendre des décisions et d'engager des actions pour le plus grand bien-être de tous les Salmiens, de répondre aux questions actuelles et de gérer le présent tout en construisant un avenir et une place pour toutes et tous.

Retrouver le sens commun et viser le développement humain à l'échelle communale, voilà ce qui doit nous animer au cours des 6 prochaines années : faire « mieux », pour vivre « mieux ». Pour une qualité de vie meilleure et un lien humain retissé.

### **UNE COMMUNE PRÉSENTE À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE ...**

Une campagne électorale est riche d'enseignements.

Et donc, au-delà du programme que nous avons présenté lors des élections, il y a des messages clairs qui ont été diffusés, partagés, débattus et finalement que nous pouvons/devons entendre.

Nous pensons à la question de la gouvernance, que nombre de citoyens souhaiteraient plus participative, à la question de la transition énergétique et au développement durable qui conscientisent sans cesse plus les citoyens et nous imposent de penser nos décisions autrement. Il y a encore les questions de mobilité et de sécurité, de santé et de services publics, des dépôts sauvages, ...

Nous entendons bien répondre à ces questions de fond par des actes et des décisions qui permettront, dans six ans, de mesurer les progrès réalisés.



Nous travaillerons avec méthode et sérieux. Pour ce faire, nous nous appliquerons à mettre en œuvre un projet communal qui conserve toute sa cohérence avec les actions menées par le passé, actions confortées par les urnes en octobre dernier.

Notre volonté est d'ajuster nos impulsions pour mieux intégrer et mieux prendre en compte les nouvelles tonalités énoncées.

Cette volonté se reflète déjà dans la manière dont nous avons souhaité réorganiser les blocs de compétences des échevins.

Voici déjà quelques aspects de nos projets futurs :

## 1. Coopération et implication citoyenne

- ✓ Encourager la citoyenneté en optimisant l'activité des différentes commissions, en informant le citoyen et en lui donnant le moyen, le droit et la possibilité d'être acteur.
- ✓ Promouvoir l'activité des acteurs locaux via les budgets participatifs, l'écoute et le soutien des idées et projets nouveaux.
- ✓ Développer un réseau citoyen en organisant des rencontres et activités, en offrant un kit du nouvel habitant, ...
- ✓ Faciliter le vivre-ensemble via des mesures de sensibilisation au calme, au respect, au partage, ...
- ✓ Soutenir les associations, comités, clubs, ... via des aides financières et matérielles, une meilleure communication quant à leurs activités, un accès facilité à celles-ci, ... Et redynamiser le jumelage avec Bruyères.



## 2. Protection de l'environnement

- ✓ Préserver, améliorer le maintien de la biodiversité via un programme établi avec tous les acteurs : privés, publics, associatifs, ... Et pour la commune : poursuite du plan de gestion différenciée, de l'obtention du label « Cimetière Nature », de la participation aux initiatives régionales, mise en œuvre du projet « KréaVert ». Encourager le citoyen à être attentif aux nombreuses actions à accomplir au quotidien et l'informer.
- ✓ Prôner une utilisation rationnelle de l'énergie au niveau communal (bâtiments, éclairage public « led », lutte locale contre le réchauffement, utilisation de l'énergie renouvelable, de véhicules verts, ...).
- ✓ Aider au développement de formes d'autonomie alimentaire (soutien aux petites structures agricoles, aux jardins partagés, aide et appui aux agriculteurs, soutien et promotion des produits locaux bios et « raisonnés »).



- ✓ Améliorer le cadre de vie via notamment des aménagements dans les villages lors des travaux de voirie et une politique encore améliorée de la gestion des déchets (poubelles publiques, ramassage PMC, composts de quartier, sensibilisation, gobelets réutilisables lors d'événements, ambassadeur de la propreté).

### 3. Tissu économique

- ✓ Développer le tourisme local au profit du plus grand nombre via différentes actions : développement du plan d'eau (du site des Doyards, du point vélos à la gare, de la mobilité douce, ...), renforcement de l'attractivité touristique de notre commune (entretien des chemins de balades + balisage, signalisation, soutien aux nouveaux produits, folklore, réflexion sur la création d'une « Maison de l'Epicea »).



- ✓ Gérer les nuisances du développement économique : cohabitation habitants - touristes, réactivation du comité d'accompagnement, développement d'un parking plus sécurisé pour poids lourds sur la zone d'activités économiques.
- ✓ Commerce local (soutien des commerçants, de l'action de l'ADL, du Sous-rire, chèques-commerce, filière récup. – réparation – restauration – économie circulaire – marchés de niche, occupation des cellules vides).
- ✓ Développer l'économie collaborative (recyclage, achats groupés, crowdfunding).
- ✓ Faciliter l'accès à l'emploi (obtention du permis, salon pour l'emploi, lien entreprises-demandeurs d'emploi, Régie des quartiers).
- ✓ Développer l'offre d'emploi – l'initiative – l'entrepreneuriat (atelier citoyen partagé, micro-zone de Rencheux, zone artisanale d'Hébronval).

### 4. Dépenses des ménages



- ✓ Développement des énergies renouvelables (turbine, bornes électriques, projet éolien (zone forestière), isolation des bâtiments publics, panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, PAED (Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable), coopérative locale autour des énergies renouvelables).
- ✓ Gratuité de services (eau dans les soirées, potage bio pour les écoles, soutien aux comités, SEL, bénévolat, initiatives de partage-prêt-emprunt).
- ✓ Mobilité ( ligne 42, liaisons douces et Ravels, covoiturage, accessibilité PMR, bus communal, plan intercommunal, aire de covoiturage à la Baraque de Fraiture, services bénévoles, ...).
- ✓ Accès au logement (collaboration propriétaires – AIS (Agence Immobilière Sociale), poursuite de la collaboration avec les sociétés de logements sociaux, logements dans l'ancienne caserne et à la gare, développement des ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté), finalisation du SOL (Schéma d'Orientation Local), continuité du SDC (Schéma de Développement Communal), habitat léger, habitat groupé).



## 5. Réseau de services efficaces

- ✓ Développer l'offre (projet nouvelle polyclinique + maison médicale, locaux de la maison du parc, collaboration centre de santé mentale, avenir de la MR Provedroux, accueil petite enfance, accueil extrascolaire, ...)
- ✓ Assurer la promotion du sport et une vie saine (hall sportif, piscine de Grand-Halleux, dojo, piscine communale, skate parc, aires multisports, ...)
- ✓ Améliorer la communication sur les différents services (création d'un comité des ASBL selon les centres d'intérêt ou de villages, communication sur l'épuration des eaux, sur les projets et actions, sur l'aide au déplacement, appli numérique « jeunes », panneau numérique).



- ✓ Faciliter l'accès aux services (guide d'accueil, acquisition de la cité administrative, accès au sport et à la culture pour tous, service d'assistant logistique pour les PMR aussi, smart city).
- ✓ Soutenir la culture (synergies entre différents partenaires + espace supplémentaire, passeport culturel, devoir de mémoire, transmission

(racinothèque), échanges culturels entre Salmiens, soutien aux clubs des jeunes + échanges, soutien aux jeunes, meilleure communication et visibilité des activités, coopération entre communes, continuité du soutien aux associations, musée du Coticule, implication, échanges, promotion artistes-acteurs culturels).

## 6. Sécurité

- ✓ Garantir davantage de sécurité routière : ralentir le trafic (sensibilisation, aménagements, traversée de Grand-Halleux), établir un diagnostic « sécurité » préalable à tout projet, cours permis de conduire adaptés aux aînés, accompagnement des jeunes vers l'obtention du permis, ajouter des aménagements de sécurité sur les « RN » et des radars répressifs fixes.
- ✓ Assurer davantage de sécurité pour la jeunesse (sécurisation des retours à domicile, navettes de bus, « cafés futés »).
- ✓ Accentuer le sentiment de quiétude (séances de prévention des vols, implication de la police dans des activités éducatives).
- ✓ Anticiper les risques (plans d'urgence locaux, plan de lutte contre les différentes formes de violences).



## 7. Continuité des projets en cours

- ✓ Voiries, filets d'eau, canalisations.
- ✓ Travaux d'égouttage-raccordements aux stations d'épuration.
- ✓ Réhabilitation de la caserne. Poursuivre les efforts déjà consentis en partenariat avec la Région Wallonne.
- ✓ Toitures des églises d'Hébronval et de Petit-Thier, entretien des églises et chapelles.
- ✓ Aménagements dans les villages + trottoirs.
- ✓ Travaux dans les écoles (Salmchâteau, Regné, Hébronval, Goronne, Rencheux).
- ✓ Rénovation et mise en conformité de l'arsenal des pompiers.
- ✓ Aménagements dans les cimetières.
- ✓ Rénovation de la morgue.



Tout cela signifie, notre volonté :



- de poursuivre les travaux pour bien gérer les eaux et entretenir les outils existants tout comme nos voiries et chemins forestiers et agricoles ;
- de préserver notre patrimoine culturel et religieux sans passer à côté d'une réflexion sur l'avenir de certains bâtiments peu ou plus fréquentés ;
- d'utiliser tous les moyens du PIC qui devraient faire la part belle aux travaux d'égouttage et à la sécurisation de trottoirs ;
- d'aménager des espaces fleuris et de sécurité routière ainsi que des trottoirs dans nos villages ;
- de réaliser des aménagements dans les cimetières (cavernes, colombariums, rénovation de la morgue à Vielsalm et création d'un espace de cérémonies non confessionnelles, aires de dispersion mieux réfléchies ...) et de faire de la gestion différenciée dans les espaces verts et les cimetières ;
- d'améliorer et de mettre en conformité l'arsenal des pompiers en collaboration avec la zone de secours ;
- de créer un espace pour le personnel de l'intervention de la zone « Est » de la zone de Police de Marche-en-Famenne, tout en gardant un local adapté pour nos agents de quartier ;
- de poursuivre, en partenariat avec la SLP Haute Ardenne, toute la rénovation des maisons sociales de notre Commune ;
- de travailler à la réalisation de liaisons douces entre nos villages et certainement entre les villages de Rencheux et de Grand-Halleux mais aussi vers la Commune de Lierneux.



## CONCLUSION :

### CE QUI DOIT NOUS RASSEMBLER À COUP SÛR ...

Encore, trois ou quatre éléments que nous souhaitons mettre en lumière.

\* Notre commune poursuivra sa lutte contre la xénophobie, l'homophobie, l'antisémitisme, le racisme et le sexisme. Nous l'avons prouvé ensemble par le passé. C'est encore ensemble que nous vous invitons à poursuivre des actions citoyennes dans ces domaines et que nous soutiendrons toutes les initiatives des associations.



La lutte contre les extrémistes implique le respect de l'autre.

Il faut éduquer et développer la capacité critique des citoyens pour faire face à des discours simplistes qui mobilisent des ennemis imaginaires et des boucs émissaires !

Nos actions devront toucher, davantage que par le passé, le secteur de l'enseignement tant primaire que secondaire où les jeunes sont des adultes citoyens en devenir.

Favoriser la transmission de la mémoire d'événements historiques graves qui interpellent la conscience collective, en particulier les crimes de génocides, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre, c'est-à-dire tous les crimes qui constituent une violation grave des droits fondamentaux, fait partie de nos obligations d'élus.

Il s'agit d'éduquer à la citoyenneté en mobilisant le passé pour mieux comprendre le présent et agir pour le futur.

Dans ce contexte, nous devons intégrer en priorité les principes de solidarité et de respect de la dignité humaine pour tout être humain qu'il soit belge, étranger, migrant, réfugié ou candidat réfugié, jeune ou âgé.



\* Les besoins en soins de santé de notre population se modifient profondément.

L'allongement de la vie engendre des besoins nouveaux et une demande croissante de soins à domicile mais aussi de longue durée.

De nouvelles pathologies apparaissent. Pour y répondre, il faut passer d'une médecine offrant essentiellement des soins aigus à une médecine donnant plus de place aux soins chroniques.

C'est pourquoi nous devons tout mettre en œuvre pour obtenir chez nous des moyens pour développer une meilleure politique de prévention, pour garantir l'accès à tous à une médecine de proximité et de qualité, pour réaliser une nouvelle polyclinique et y intégrer une maison médicale, pour ouvrir tous les lits de court séjour prévus à la « Maison La Bouvière », pour y créer des appartements « résidence services » complémentaires et pour y développer une véritable politique d'accueil de jour et ce, dans le but d'offrir des moments de répit à l'entourage des personnes concernées.

\* Nous avons la chance d'être parmi les 8 communes en Province de Luxembourg qui bénéficient d'un réseau de distribution de gaz naturel développé par « Ores-Interlux », le gestionnaire du réseau.

Le gaz naturel reste certes une énergie fossile mais c'est sans doute l'énergie fossile la moins polluante et la plus adaptée à une transition énergétique à court terme.

Notre volonté doit être commune pour encourager l'opérateur à poursuivre ses investissements salmiens, afin d'augmenter l'offre et de raccorder davantage de ménages, et certainement la zone d'activités située sur le site de l'ancienne caserne « Ratz » à Rencheux, au réseau.

De plus, ce gaz pourrait être l'énergie de transition en matière de mobilité durable, avec le « CNG = Compressed Natural Gas ou gaz naturel comprimé ». A côté des bornes électriques de rechargement,

nous souhaitons jouer le rôle de facilitateur pour implanter une, voire deux station(s) « CNG » sur notre territoire.

De plus en plus d'utilisateurs de la voiture et d'entreprises de différents secteurs et ce, surtout en zone rurale, convertissent leur flotte progressivement et passent au « CNG ».

Pour certains véhicules utilisés par nos services, nous pourrions, en plus de l'électricité, utiliser le gaz. De plus, à ce jour, certaines primes peuvent être activées. Et il est clair que cette utilisation est également moins coûteuse que l'essence ou le diesel.



\* Pour l'éolien, la commune de Lierneux nous a montré le chemin à suivre.

En effet, nous sommes persuadés qu'une solution similaire pourrait être trouvée dans notre commune. En concertation et sur base d'échanges positifs, un parc éolien dans une zone forestière pourrait être accepté par la population. A nous de convaincre que cette énergie verte est une solution durable et efficace qui peut nous garantir un approvisionnement en électricité pour « demain ».

**En conclusion**, face à ces défis qui doivent nous « booster » et auxquels sont confrontés l'ensemble des pouvoirs locaux, les membres du Collège et de la majorité de la Commune de Vielsalm entendent « choisir l'avenir », en assumant pleinement leurs responsabilités et en s'inscrivant dans une dynamique de transition, ce qui requiert à la fois une volonté d'innovation et d'exemplarité et une capacité de renouvellement et d'approfondissement des pratiques de bonne gouvernance et de participation citoyenne.

### **Nous sommes résolument pour :**

1. Une Commune bien gérée qui répond aux besoins prioritaires et fondamentaux de ses habitants.
2. Une Commune durable qui valorise ses ressources, organise son territoire et protège son environnement.
3. Une Commune participative et d'ouverture, gérée de manière responsable.
4. Une Commune conviviale, solidaire et hospitalière.
5. Une Commune où chacun s'épanouit à tout âge.

